

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 05 JUILLET 2018

Étaient Présents 42 titulaires, 4 suppléants, 17 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Gérard LEPRETRE, Françoise BESSONNEAU, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Evelyne BALLIHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE

Pouvoirs :

Jean CASABONNE	à	Martine MIRANDE
Jean-Claude COSTE	à	Marylise GASTON
Michel CONTOU-CARRERE	à	Claude LACOUR
Jean-Michel IDOIBE	à	Anne BARBET
France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Jean LASSALLE	à	Marthe CLOT
Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
Mailys DEL PIANTA	à	Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL	à	David CORBIN
Jean-Jacques DALL'ACQUA	à	Henriette BONNET
Maïte POTIN	à	André LABARTHE
Valérie SARTOULOU	à	Michel ADAM
Jean-Pierre TERUEL	à	Bernard MORA
Jacques MARQUEZE	à	Marthe CLOT
Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE

Suppléants :

Gérard DARSONVILLE	suppléant de	Henri BELLEGARDE
Jean-Yves OLYMPIE	suppléant de	Elisabeth MEDARD
Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Cédric PUCHEU
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE

Absents : Paule BERGES (excusée), André BERNOS (excusé), David MIRANDE (excusé), Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Didier BAYENS, Alain CAMSUZOU (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jacques NAYA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Pierre SERÉNA, Didier CASTERES, Pierre ARTIGUET (excusé), Gérard BURS

Le 18 JUL 2018

SCUS-PROFECTURE
MAYENNE

RAPPORT N° 18-180705-CUL-

« Le corps en mutation, l'image de soi et le regard des autres » VALIDATION DU PROJET DE PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES

Mme ETCHENIQUE indique que sous la présidence du Conseil Départemental, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, réunit dans chaque département, les acteurs qui contribuent au financement d'actions entrant dans le champ de compétence de la conférence (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail-CARSAT, Caisse Primaire d'Assurance Maladie-CPAM, Régime Social des Indépendants-RSI, Mutualité Sociale Agricole-MSA, Agence Nationale de l'Habitat-ANAH, fédérations des institutions de retraite complémentaire, organismes régis par le code de la mutualité).

Elle vise à prévenir, tout au long de la vie, la perte des capacités physiques et psychiques par le repérage des facteurs de risque afin de proposer des programmes de prévention adaptés ou le recours à des aides techniques. L'objectif est de passer d'une culture centrée sur le soin à une culture de prévention de la perte d'autonomie.

Dans ce contexte, la Communauté de Communes du Haut-Béarn, compte tenu de ses compétences statutaires en matière d'action culturelle, d'action sociale et de mobilité, est intéressée en particulier pour déployer un projet s'inscrivant dans la « prévention des difficultés sociales et de l'isolement social, le développement du lien social et de la citoyenneté », et « le maintien ou l'entretien des facultés physiques, cognitives, sensorielles, motrices et psychiques ».

Fort du bilan d'un 1^{er} projet (2017/2018), « Bien vieillir par la culture », dans le cadre duquel étaient valorisées les notions autour du souvenir (paysages sonores, danse, mémoire du territoire...), en 2018/2019, il s'agirait d'aborder les problématiques d'estime de soi (mutation du corps, la vision du grand âge, la place des aînés dans nos sociétés).

Les services de la communauté de communes ont croisé leurs approches en vue de structurer un projet « Culture et Santé », visant les objectifs suivants :

- Développer les capacités cognitives,
- Développer le lien social,
- Développer la capacité de création,
- Développer les capacités motrices.

Les actions définies ambitionnent de :

- Toucher un public différent en matière d'action culturelle,
- Connaître voire changer les représentations sur les personnes âgées,
- Prendre conscience de la capacité de création à tous âges,
- Mixer les publics, provoquer des rencontres,
- Démonter les schémas culturels de représentations du 3^{ème} âge.

Le plan de financement du projet est décrit ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES	
Prestations de services et fournitures	6 000 €	Département 64	12 000 €
Locations immobilières	500 €	CCHB	3 000 €
Dépenses de personnel	7 000 €		
Autres charges de gestion courante	1 500 €		
TOTAL	15 000 €	TOTAL	15 000 €

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **VALIDE** le dépôt d'un dossier de demande de financement auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toute démarche et signer tout document, nécessaires à la bonne mise en œuvre du projet,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 05 juillet 2018

Suivent les signatures

Affiché le 18.07.18



Le Président

Daniel LACRAMPE

